

CR CE 15/10/21

Présents	Excusées
M BRICHE, maire délégué Mme FOLLET-BOURBON, responsable du périscolaire Mme DANIEL, adjointe Mme GROSSO, parente élue Mme GUINODEAU, parente élue Mme MOISAN, parente élue M PRIMARD, enseignant et directeur Mme TREBERN, enseignante Mme CHAGNON, enseignante	Mme MARSA, IEN de la circonscription de Montfort-sur-Meu Mme RENAULT, parente élue

Début du conseil : 18h30

Avant de commencer la réunion, M PRIMARD présente les nouvelles représentantes des parents élues la semaine dernière. Mesdames GROSSO, MOISAN et RENAULT sont les titulaires. Elles sont secondées par mesdames GUINODEAU et FRAYHI.

Cette élection leur permet d'assister et de participer au conseil d'école qui est le lieu de dialogue entre la mairie, l'école et la communauté des parents d'élèves.

Dans le cadre de leur mission, elles assurent le lien et la transmission des informations depuis et vers les parents. Dans le cadre des conseils d'école, elles peuvent être amenées à recueillir des questionnements et des remarques des parents. Il ne faut pas hésiter à échanger en amont des rencontres pour évoquer les questionnements et continuer d'avancer vers la mise en place de solutions pérennes.

1 - Périscolaire

Mme FOLLET-BOURBON rappelle le fonctionnement de la garderie : ouverture le matin de 7h15 à 8h35, horaire d'ouverture de l'école et de début de l'accueil par les enseignants. Le soir l'accueil se fait de 16h30 à 18h45.

Elle rappelle que les repas doivent être réservés au plus tard 10 jours avant le repas de l'enfant. Si le délai n'est pas respecté, une majoration est appliquée. En cas d'absence, il ne faut pas hésiter à la contacter aux coordonnées figurants sur la page d'accueil du [portail famille](#). Une tolérance est appliquée jusqu'aux vacances de la Toussaint mais à partir du 8/11/21, la majoration sera effective.

Elle tient à souligner le bon usage général du système de réservation mis en place mais précise qu'il y a encore des progrès possibles face au nombre de familles qui ne respectent pas les délais indiqués précédemment. Un mot de rappel concernant le fonctionnement général sera adressé à l'ensemble des parents par le biais des cahiers de liaison.

L'équipe enseignante en profite pour remercier Mme FOLLET-BOURBON pour sa réactivité malgré des absences récurrentes sur le poste d'ATSEM qui ne facilitent pas la ritualisation avec les maternelles. Jusqu'à aujourd'hui elle a toujours réussi à détacher une personne en renfort au sein de l'école des Hirondelles permettant d'assurer un accueil aussi, voire plus, efficace.

2 - Questions des parents élus

A - La cantine

Mme MOISAN relaie une question concernant la démarche à suivre en cas d'absence de l'enfant. Mme FOLLET-BOURBON répond qu'il faut prévenir le service périscolaire soit par mail soit en laissant un message au numéro indiqué sur la page d'accueil du portail famille. Il est demandé un justificatif médical à partir du CP.

Les parents élus précisent qu'il n'est pas toujours simple de s'en procurer, que certains médecins refusent même d'en rédiger. Mme FOLLET-BOURBON répond qu'une ordonnance ou un courrier des parents peuvent être suffisants.

Mme MOISAN relaie des interrogations sur les repas servis sur le temps du déjeuner et sur la possibilité pour les parents élus de déjeuner au réfectoire et manger le même plateau que les enfants. Mme FOLLET-BOURBON indique que c'est tout à fait possible. Il faut lui adresser la demande par mail en précisant le jour prévu pour la visite. Suite au questionnement d'un parent élu, elle ajoute que Convivio, qui prépare et livre les repas, est prévenu que des parents viendront déjeuner au sens que des plateaux adultes supplémentaires seront commandés le jour choisi de leur venue.

Suite à des questionnements concernant la mise en place d'un seul service, Mme FOLLET-BOURBON précise que cette dernière a été rendue possible par les évolutions du protocole sanitaire. C'est ce qui permet d'accueillir environ soixante enfants, dont vingt-six à vingt-huit maternelles, dans l'espace du réfectoire chaque midi.

Mme GROSSO rapporte des questionnements concernant les animations mise en place, en particulier dans le cadre de la semaine du goût, et les animations dont il est fait mention sur le menu disponible sur le portail famille. Mme FOLLET-BOURBON répond que l'animation a été le service d'un menu proposant la découverte des saveurs d'Amérique avec notamment du chili-con-carne ou encore des fajitas.

B - Garderie et accueil du soir

Les parents élus relaient une nouvelle demande de mise en place d'une salle surveillée dédiée aux élèves pour qu'ils puissent y faire leurs devoirs dans une ambiance propice au travail. Mme FOLLET-BOURBON répond qu'il est déjà possible pour les enfants de faire leurs devoirs sur la grande table de la garderie. Les parents soulignent qu'il est difficile de se concentrer et de travailler efficacement dans une ambiance telle que celle de la garderie, où tous les niveaux se côtoient à la fin de la journée. Mme FOLLET-BOURBON précise qu'il n'y a deux agents à la garderie que jusqu'à 17 heures et qu'il n'est pas envisagé d'ajouter des personnels à l'équipe déjà en place. Il n'est donc pas envisagé de mettre une salle à disposition si personne ne peut en assurer la surveillance.

Les parents élus suggèrent également la possibilité de faire appel aux animateurs de loisir. Cette option n'est pas envisageable pour les représentants de la municipalité qui ne disposent pas de ces personnels aux horaires souhaités.

Les parents s'enquière de la procédure à suivre s'ils souhaitaient monter un partenariat avec des élèves du lycée de secteur. Pour les représentants de la municipalité, c'est une éventualité moins pratique sur le plan administratif : il faut mettre en place des conventions, l'emploi de mineur est plus contraignant que d'accorder un accès aux parents.

Les parents élus demandent dans quelle mesure il leur est possible d'intervenir en tant que bénévoles au sein de l'école pour assurer la surveillance d'une salle mise à disposition et permettre aux élèves de faire leur devoir dans une ambiance propice au travail. L'équipe municipale répond qu'une telle démarche est possible mais exprime ses réticences : M BRICHE s'interroge quand à la pérennité d'un service basé sur le volontariat qui pourrait être considéré comme un acquis et entraîner des mécontentement s'il venait à disparaître faute de volontaires. Les parents soulignent qu'ils ne manquent pas de volontaires pour assurer un roulement. Il leur est indiqué qu'ils doivent adresser une demande écrite au Maire et être titulaires d'un pass sanitaire valide. La municipalité suggère de faire appel à l'APE pour profiter de ses statuts juridiques.

C - Personnel en poste à l'école

Les parents élus rapportent les questions déjà abordées lors de précédents conseils, à savoir pourquoi le poste de Mme MORIZET n'a pas été remplacé. Mme FOLLET-BOURBON précise que s'il n'y a pas eu d'embauche pour remplacer Mme MORIZET, ses heures n'ont pas été totalement perdues. Elles ont été redistribuées pour accorder un volume plus important à Mme TRINQUARD et permettre l'emploi d'une personne à 100%.

D - Participation au projet d'école

Les parents élus souhaitent relayer un appel auprès de l'ensemble des parents de l'école pour compléter le matériel déjà récupéré dans le cadre de la mise en place d'un potager sur la cour de l'école. M PRIMARD et l'équipe enseignante sont tout à fait d'accord, d'autant que du matériel supplémentaire est nécessaire pour faire participer le plus grand nombre d'élèves.

Mme MOISAN s'interroge sur la possibilité de mettre en place une action de sensibilisation à la sécurité routière. M PRIMARD répond qu'il s'agit justement d'une possibilité envisagée par l'ensemble de l'équipe pour cette année, en accord avec les nouveaux axes de travail du projet d'école. M PRIMARD déclare qu'il prendra contact avec les partenaires identifiés ainsi qu'avec les autorités locales.

3 - Rentrée 2021

A - Etats des effectifs à ce jour.

À la rentrée 2021, l'école totalise 78 élèves inscrits contre 76 à la même période l'an dernier. Les élèves se répartissent ainsi :

- 3 TPS
- 12 PS
- 13 MS
- 8 GS
- 6 CP
- 8 CE1
- 10 CE2
- 12 CM1
- 6 CM2

La tendance est à une légère augmentation et devrait se préciser d'ici la fin de l'année civile avec deux arrivées supplémentaires en PS et une élève de plus en CE2.

L'effectif croissant en maternelles a entraîné une révision de l'organisation et de la répartition des classes. Afin de proposer des conditions d'accueil et d'apprentissage aussi favorables que possible, la mise en place de trois triples niveaux nous a semblé être la solution. Aussi, à l'heure actuelle, les élèves sont répartis comme suit :

- Classe 1, TPS/PS/MS, Mme TREBERN : 28 élèves
- Classe 2, GS/CP/CE1, Mme CHAGNON : 22 élèves
- Classe 3, CE2/CM1/CM2 M PRIMARD : 28 élèves.

Pour aider à la conduite de la classe avec trois niveaux à l'autonomie limitée en début d'année, Mme TRINQUARD est en classe une heure tous les matins. Elle y mène des ateliers en collaboration avec l'enseignante Mme CHAGNON.

Cette dernière souligne la très grande utilité de Mme TRINQUARD qui fait preuve d'une réelle implication et d'une volonté de progresser dans son rôle auprès des élèves.

B - Elections des représentants de parents élus.

Les élections se sont tenues le vendredi 8 octobre 2021. Le mode de scrutin unique cette année encore était le vote par correspondance, dans le but de limiter la circulation au sein de l'établissement au regard de la situation sanitaire.

Contrairement à la tendance des années précédentes, il y a eu plusieurs parents volontaires pour s'impliquer. Ces volontaires ont constitué l'unique liste de candidates qui a été élue. Cette année totalise 64 votants pour 117 inscrits avec 12 bulletins blancs ou nuls. Soit un taux de participation de 54,70%. Les trois parents titulaires sont Mmes MOISAN, RENAULT et GROSSO. Les deux parents suppléants sont Mmes FRAYHI et GUINODEAU.

4 - Projets et organisation pédagogiques

A - Projets pédagogiques :

Cette année permet à l'ensemble des classes de renouer avec les sorties à la médiathèque. Dans ce cadre, chaque classe bénéficie de deux visites par trimestre avec la possibilité d'emprunter des ouvrages et la participation à des ateliers littéraires.

M PRIMARD n'abandonne pas l'idée de mettre en place un journal de classe. La première période montre que c'est tout à fait envisageable au regard des compétences des élèves et de la classe. Il a déjà commencé à travailler une pièce de théâtre avec ses élèves. Pour l'instant, il ne s'engage pas sur une représentation. Il souhaite attendre de voir comment évolue la situation sanitaire. Il assure cependant qu'une solution sera trouvée si nécessaire pour permettre aux parents de découvrir le travail de leurs enfants. Cette pièce de théâtre permet de revisiter l'univers des contes classiques, thème actuellement abordé également par les élèves de Mme TREBERN.

L'équipe souhaiterait faire venir un théâtre d'ombre au sein de l'école d'ici la fin de l'année. Elle a déjà reçu un devis pour une prestation adaptée aux maternelles et une autre pour les élémentaires pour un total de 592 euros. L'APE a d'ores et déjà fait savoir qu'elle participerait au financement.

L'ensemble de l'équipe souhaite mener à terme la sortie qui aurait dû clôturer le travail sur les océans avant que la COVID ne change les possibles. Des contacts ont été établis de nouveau avec l'association AL LARK de Cancale qui propose de sensibiliser les enfants à l'environnement marin et aux animaux qui l'occupent. Elle organise également des sorties en mer dans le but de recenser et observer les dauphins. Ces sorties sont accessibles à l'ensemble des niveaux et l'association dispose des agréments nécessaires pour accueillir un public scolaire. Les parents sont invités à consulter le site d'[AL LARK](#) s'ils souhaitent avoir un aperçu du travail que mène l'association.

En lien également avec le travail mené les années précédentes et pour conduire les apprentissages de l'année en cours, l'équipe enseignante poursuit sa volonté de mettre en place un coin potager dans la cour de l'école. L'espace décroché au niveau de la classe des CE2/CM1/CM2 est l'emplacement retenu. Il faudra veiller à ne pas gêner les issues lors de son installation. Les parents élus proposent de faire appel à la municipalité pour récupérer du matériel non utilisé qui pourrait être utilisé dans ce cadre. Ils vont également transmettre l'information aux autres parents de l'école.

En EPS, l'équipe enseignante souhaite organiser une olympiade à la fin de l'année si le cadre sanitaire le permet. Ce serait l'occasion de mêler de nouveau l'ensemble des élèves durant une demi-journée pour une olympiade. L'équipe enseignante envisageait d'utiliser le terrain de football de Saint-M'Hervon, malheureusement les parents élus les informent que ce dernier n'est plus disponible et a été converti en terrain d'agility pour les chiens.

Cette information remet également le projet cirque envisagé par l'équipe enseignante en ce sens qu'un lieu d'accueil est indispensable pour pouvoir installer un chapiteau. Les parents élus soulignent la possibilité de solliciter les familles et suggèrent également des compagnies à contacter afin de comparer les tarifs obtenus par l'équipe enseignante jusque là.

B - Rencontres avec les familles

Afin de favoriser l'échange et les rencontres, l'école avait pour habitude d'organiser des temps de rencontre au moment des vacances de Noël et à la fin de l'année scolaire. L'an dernier, malgré un contexte contraignant, nous avons réussi à organiser la résidence d'artiste ainsi que l'exposition de fin d'année.

Cette année, selon la situation sanitaire, l'équipe enseignante souhaiterait organiser à nouveau ces temps forts. Si des portes-ouvertes étaient possibles, l'équipe souhaiterait les organiser du 27 juin au 1 juillet 2022.

L'organisation de la fête de l'école n'a pas encore été abordée avec l'APE. Il faudrait au moins envisager une date en concertation.

5 - Sécurité et santé

A - Sécurité

L'école a été équipée d'un nouveau système à l'ancienne entrée des élèves qui est aujourd'hui utilisée pour les rendez-vous de parents, les départs ou les retours durant la journée, et les réunions. Le nouveau système de visiophone permet de voir depuis la classe et le bureau de la direction qui est à la porte et d'ouvrir ou non. Il est surtout très pratique pour gérer les accès au fil de la journée sans avoir à laisser les élèves seuls.

L'école est à jour dans ses exercices de sécurité. L'exercice PPMS a permis d'aborder différents points avec les élèves et de mettre en évidence la nécessité d'anticiper les situations de danger :

- identifier les risques et la réaction adoptée,
- comprendre la nécessité d'avoir des stocks d'eau potable et de nourriture - les élèves ont envisagé de mettre en commun leur goûter avant de comprendre que ce serait vite insuffisant-
- identifier les matériaux nécessaires à l'isolation d'une pièce.

B - Santé

Le protocole allégé a permis aux élèves de retirer leurs masques en classe. L'ensemble des adultes intervenants sur l'école sont par contre toujours soumis à l'obligation de le porter. Si le cadre a été allégé, la vigilance concernant le respect des gestes barrières et le lavage des mains reste inchangée.

Le bilan de la PMI est prévu pour le 20 janvier 2022.

6 - Finances

Cette année, les conditions budgétaires sont les mêmes que l'an dernier : 55,30 euros par élève pour le fonctionnement quotidien. Le budget pour l'année scolaire 2021-2022 s'élève donc à 4 313,4 euros.

D'ici la fin de l'année civile, l'école a encore un solde de 385 euros à utiliser avant le versement du financement pour l'année scolaire en cours.

OCCE :

Bilan financier au 15 octobre 2021

Le 25 juin 2021, il y avait : 1821,77 euros (sur le compte) + 12,16 euros (caisse)

	Entrées	Dépenses
Dépenses : gâteau, serre à papillons, terreau, pots, balles de tennis, film		-84,01 euros (chèque)
Frais de tenue de compte		-2,60 euros

Au 31 août 2021: Clôture des comptes

Il y a : 1735,16 euros (sur le compte) + 12,16 euros (caisse)

Dépenses / entrées à venir :

	Entrées	Dépenses
Livres Alexandre		115,81 euros
Crayons de couleurs, jeu de mosaïque, chariot casques		93,16 euros
Dons des familles	145 euros (chèques) + 55 (espèces)	

Au 15 octobre 2021 : il y a 1671,19 euros + 67,16 euros (caisse)

7 - Equipements

Suite aux informations communiquées par le service financier de la mairie, l'école adressera une demande de financement exceptionnel afin d'utiliser le solde restant pour compléter l'équipement d'éducation physique et permettre une plus grande variation dans les activités gymniques et les parcours de motricité.

8 - Divers

Les dates des conseils à venir sont fixées :

- CE n°2 le 8 mars 2022
- CE n°3 le 24 juin 2022.

Fin du conseil : 20h15